

Chers parents,

Veillez trouver ci-dessous quelques informations complémentaires relatives à la reprise du lundi 22 juin.

Cordialement JF Schelcher

### **Travail (« devoirs ») à amener en classe :**

Les élèves en distanciel sont dispensés cette fois de l'envoi des travaux demandés au Plan de de Travail en cours (n° AA14), mais doivent comme leurs camarades en présentiel amener ce travail en classe lundi 22.

### **Matériel à amener lundi 22 juin :**

- \_ le livre de Maths et de Français, le BLED et le CLR, le fichier d'Allemand
- \_ quelques feuilles à grand carreaux, quelques feuilles à petits carreaux
- \_ règle, compas, équerre
- \_ **ardoise**, feutre d'ardoise, matériel pour effacer
- \_ trousse, crayons de couleur
- \_ **calculatrice** (la plus simple fera très bien l'affaire)
- \_ le carnet de liaison

rappel :

- \_ aucun prêt ou échange de matériel entre élèves ne sera autorisé
- \_ aucun prêt de matériel par l'école

\_ vous pouvez fournir à l'élève un livre (pour utiliser positivement le temps s'il a fini son travail en avance) - Un contenu éducatif/littéraire minimum est souhaité (un manga ou une BD qui se lit ou se regarde en quelques minutes n'ont aucun intérêt dans ce cadre, privilégier un romande jeunesse ou un ouvrage documentaire).

### **Prise de la température :**

merci de bien vouloir noter chaque matin dans le cahier de correspondance le température corporelle de l'élève (pas de venue à l'école à partir de 38 ° C), nous utilisons ces données pour construire des graphiques.

### **Masque ?**

Le protocole sanitaire national, tel que modifié jeudi matin, dispose :

*"Dans les écoles élémentaires et les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y*

*compris pour les activités sportives.*

*Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. "*

Dans notre classe nous arrivons en principe à respecter (de justesse) les stipulations du protocole (distance latérale de 1m). Il semble cependant inévitable que ces règles de distanciation pourront, brièvement, ne pas être respectées entièrement durant les mises en déplacement. L'élève, en particulier s'il a plus de 11 ans, peut donc être muni d'un masque (format « grand public » notamment).

## **Entrée rue de l'école (portail en bois) 8h15 (pour les CM2)**

Attention il n'y aura pas d'accueil de matin avant 8h15.

Il est important d'être à l'heure précise pour nous permettre de respecter le protocole sanitaire.  
Merci d'avance.

Cordialement  
Jean-François Schelcher